




La réunion de la Commission paritaire prévoyance/frais santé s'est réunie le 19 novembre à Saint Etienne.


MIEL MUTUELLE

Résultats au 31/10/2010

Pour les actifs Casino, la perte d'effectif se confirme :

- **46 264 salariés** au 31/10/2010 contre 47 376 salariés en 2009 et **48 123** en 2008 
- 77 363 salariés, conjoints, enfants au 31/10/2010 contre 77 363 en 2009 et 78 269 en 2010

Le taux sinistres/prestations sur les quatre niveaux connaît un résultat positif de **509 669 €**, les pertes des niveaux 3 et 4 qui restent très largement déficitaires sont compensées par les niveaux 1 et 2. Le reste à charge, tous niveaux confondus, est de 7,58 % après remboursements sécurité sociale et mutuelle soit pour une dépense de 100 €, cela coûte à l'assuré en moyenne **7€58**.

Après 2010, l'état avait continué son désengagement : 

- Par la hausse du forfait hospitalier de 16 à 18 €
- Par une baisse du remboursement des médicaments (étiquettes orange)

En 2011

- Le forfait hospitalier passera de 18 à 24 €
- Par une baisse du remboursement des médicaments (étiquettes bleues)
- Une taxe de **3,5 %** sera appliquée sur les contrats responsables

Cette majoration est évaluée à une hausse de **6 à 7 %** des cotisations, ainsi il est proposé aux membres de la commission une hausse des cotisations de **6%** pour tous les niveaux.

Consciente du désengagement de l'état, de la hausse de la participation de la direction, les membres de la commission donnent, à l'unanimité, un avis favorable.

COMMENTAIRE FO : la santé n'a pas de prix, certes mais les complémentaires santé n'ont plus que le choix de pailler au désengagement de plus en fort de l'état dans notre système de soins, avec le risque que chacun ne puisse plus choisir son niveau de remboursement face aux tarifs d'une couverture suffisante à ses besoins 